



Compte rendu de la réunion espaces verts du 17 décembre 2025

Au cours de cette réunion, 4 administrateurs du CIQ ont fait le tour du quartier avec un responsable des espaces verts de la mairie pour examiner les divers points d'intérêt connus de tous et répertoriés sur la carte jointe.

Il en est résulté les observations suivantes :

-Promenade du Roc Fleuri : accord pour conserver l'aspect naturel de ce magnifique endroit qui est le territoire aixois qui dispose de la plus grande biodiversité. Cet élément conduit à faire un entretien minimal aboutissant à une fauche annuelle des surfaces en juin.

-Espace libre situé entre la bastide Arnulfi et la Campagne Silve : accord pour faire des plantations sur cet espace communal situé en contrebas de la promenade du Roc Fleuri.

-Traversée du Baret et pas japonais : nous avons fait le constat que les pas japonais installés en juillet dernier avaient en définitive bien résisté aux fortes pluies de la fin août et que les lauzes qui subsistaient (5 sur les 8 initiales) permettaient de faciliter la traversée du Baret (photo jointe). La mairie a cependant demandé à

l'entreprise qui avait réalisé cet ouvrage de le conforter ce qui sera fait au premier trimestre 2026.

-Prairie de la coulée verte : la fermeture de cette prairie pour le stationnement durant la foire aux manèges a été confirmée. La mairie a indiqué son intention de fermer les pelouses de la promenade de la Torse aux chiens et d'installer sur cette prairie à l'entrée de la coulée verte un parc canin semblable à celui réalisé rue Gauffredy dans le quartier Sextius et qui donne satisfaction. Une enveloppe de 150 000€ a été provisionnée à cet effet dans les esquisses budgétaires de 2026. Il s'agirait, comme à Gauffredy, d'un espace fermé grillagé ouvert durant la journée (8h-20h). Les administrateurs sont invités à aller rue Gauffredy pour voir le fonctionnement de ce dispositif soumis à une réglementation et à des normes très précises.

Le CIQ a rappelé que sa priorité était de conserver cet espace vert en tant que tel, indiqué qu'il était très réservé sur la mise en place du parc canin et précisé qu'en tout état de cause il y avait une nécessité absolue d'assainir la partie marécageuse de cet espace situé en bordure de l'avenue des Ecoles Militaires. Par ailleurs, cet endroit sert aussi fréquemment de défouloir aux sangliers ce qui peut poser problème avec le parc canin envisagé (cf. photo jointe). Pour résoudre ce problème ancien, il sera demandé à Ménélik d'examiner cette question et de proposer des solutions pour remédier à cette situation.

-Promenade de la Torse : le CIQ a demandé à ce que le petit parking situé près du pont de la Torse soit remis en état, que la mare aux canards soit curée et que de nouvelles poubelles plus résistantes et plus esthétiques soient installées à l'instar de ce qui a été fait dans le parc Christine Bernard. En ce qui concerne les bancs, il apparaît impossible de réparer les bancs endommagés et il a été précisé qu'un nouveau modèle de banc avait été retenu.

-Montée entre le terrain de rugby et la plaine nature: le CIQ demande que les marches d'escaliers très endommagées de cette montée soient restaurées pour être en adéquation avec les prestations de qualité réalisées dans la plaine nature.

-Legs Constant: les travaux réalisés ces trois dernières années par la municipalité seront poursuivis en 2026 pour que les dispositions du legs Constant visant à créer un parc pour enfants soient enfin respectées.

Il a été indiqué qu'une enveloppe de 450 000 a été provisionnée dans les esquisses budgétaires de 2026 pour respecter ce legs.

-Aménagement du parking et des espaces situés entre les terrains de tennis de la plaine nature et la Tour d'Aygori : un constat partagé a été fait quant à la nécessité de rénover ces espaces en fonction des crédits disponibles. Il y aura aussi lieu de traiter avec humanité le squat qui s'est à nouveau installé à cet endroit.

-Dépôts sauvages de l'avenue Cassin : force est de constater que la facilité d'accès aux containers situés à cet endroit facilite un incivisme déplorable. Il faut espérer que l'installation ce mois d'une caméra piège permettant d'identifier les propriétaires des voitures déposant ces encombrants permettra à l'avenir de contenir ce phénomène.

Il est enfin précisé que les incertitudes budgétaires actuelles (qui se traduisent concrètement par le fait que les communes ne connaissent pas encore le montant de la dotation globale de fonctionnement dont elles bénéficieront au titre de l'année 2026 conduisent à ce que le budget primitif de 2026 ne sera examiné que lors du premier conseil municipal qui aura lieu après les élections du 15 et du 22 mars.

Michel Braunstein

